

RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL (FEE)

Le Conseil de Fondation est composé de Mme Nathalie Pichard, (Présidente), Mme Susan Killias (Vice-présidente), M. Daniel Chuard (nouveau Membre, voir point ci-après) et M. Thibault Vatter (Représentant « étudiants »).

Il est assisté dans sa tâche par Mme Isabelle Cahour (Administratrice), et Mme Isabelle Tuor (Secrétaire).

En 2011, le Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises.

Nouveau membre du Conseil de Fondation

Nathalie Pichard ayant été nommée Secrétaire générale adjointe pour les affaires académiques de l'EPFL, Daniel Chuard a pris le poste de Délégué à la formation. Il a été nommé officiellement membre du Conseil de Fondation lors de la séance du 10 juin 2011.

Fonds des professeurs – FIDU 1

La FEE gère à titre fiduciaire les fonds issus de la dissolution de la SAL (Société d'aide aux laboratoires), ainsi que des fonds liés à des prix pour les étudiants.

La Direction de l'EPFL a donné son accord pour restituer ces fonds à ses propriétaires, à l'exception de ceux liés à des prix, qui sont restés sous la gestion de la Fondation.

Ainsi, dans le courant du mois de juillet, les avoirs de 7 fonds ont été transférés à l'EPFL, pour un montant total d'un peu plus de CHF 120'000. Dès cette date, la partition FIDU 1 des avoirs de la FEE ne sera constituée que des fonds liés aux prix académiques.

Prêts Poséidon

La FEE garantit des prêts à 0% auprès du Crédit Suisse pour les étudiants régulièrement immatriculés à l'EPFL. Ainsi, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, 45 prêts ont été accordés à des étudiants disposant de peu de ressources, en vue de l'achat d'un ordinateur portable.

Bourses sociales

Le premier but de la Fondation est d'accorder des bourses sociales à des étudiants en difficulté économique. En 2011, 114 étudiants ont bénéficié de bourses sociales, pour un montant total de CHF 648'950 (données EPFL-DAF).

Apport Forum

Le Forum EPFL doit statutairement remettre à la FEE la moitié de ses excédents, l'autre allant en financement direct aux activités associatives sur le campus. Une proposition a été faite d'utiliser cet argent (CHF 31'500) pour un cours de formation pour la gestion associative.



Projets de la FEE – EN COURS OU FINALISES

Point Santé (Health Point) : Après l'arrêt d'un premier projet en partenariat avec l'AVASAD (ex-OMSV), le Conseil de Fondation a remis à l'étude un tel projet en partenariat avec le DSPS (Domaine Sécurité, Prévention et Santé de l'EPFL) et la PMU (Policlinique Médicale Universitaire). Après une période de mise en place, le Point Santé a ouvert ses portes aux étudiants et collaborateurs le 16 septembre 2011. La moitié des coûts est pris en charge par la Fondation, avec un maximum fixé à CHF 100'000 par an.

Garanties de logement : Courant 2011, le CHUV a proposé à l'EPFL de mettre à disposition exclusive de ses doctorants 40 studios meublés. L'institution n'ayant pas pour but l'aide au logement, elle ne peut s'engager selon le droit du bail. Un montage financier a été convenu avec un partenaire bancaire, et la FEE s'est engagée à couvrir en cas de nécessité une garantie de loyer pour ces logements. Une somme avoisinant CHF 40'000 a été réservée pour ce faire. Les studios ont été mis en location au 1^{er} novembre.

Un plan similaire a été monté pour la mise en location de 7 chambres de courte durée à la FSLE (Fondation Solidarité Logements pour les Etudiants). L'EPFL, par le biais de son fonds « doctorants », s'est portée garante pour une somme avoisinant CHF 15'000.

Il est à noter que les projets du *Point Santé* et ceux relatifs au *logement* donnent suite aux demandes émanant des étudiants, relayées par Thibault Vatter dans son compte-rendu du 10 décembre 2010.

Gilets de sécurité: En fin d'année, lorsque la nuit tombe au plus tôt, les piétons et les cyclistes, souvent habillés de couleurs foncées, ne sont pas suffisamment visibles pour les automobilistes et autres personnes motorisées.

En partenariat avec la Direction générale du site et du Développement Durable, sous le slogan « *A l'EPFL, même les habits réfléchissent* » la FEE a financé l'achat de 2'000 gilets de sécurité, estampillés avec les logos de la FEE, de l'EPFL et du DD, pour un montant de CHF 11'000.- environ.

Le 19 décembre, jour fixé pour la distribution (gratuite) des gilets, les premières 1200 pièces livrées ont trouvé propriétaire en 30 minutes !

Projets de la FEE - APPROUVES :

Dans sa séance du 8 novembre, sur proposition du Développement Durable de l'EPFL, le Conseil de Fondation a décidé d'entrer en matière pour la mise en place de 4 prestations, qui seront réalisées dans le courant 2012

Nouvelle station Vélopass au centre sportif de Dorigny : Il devenait impératif de compléter l'offre de vélos en libre-service sur le campus (CampusRoule), en installant une borne de distribution au Centre sportif. Ce projet, devisé à environ CHF 100'000, a été accepté par le Conseil de Fondation à la condition que l'Unil en finance la moitié.

Récupération de vélos abandonnés : Le Conseil de Fondation a accepté de rentrer en matière pour la mise en place d'un service de récupération de « vélos de gare », qui seront remis à neuf et revendus à des étudiants pour une somme modique. Le projet est devisé à CHF 23'000.

Garage à vélos : beaucoup de vélos sont volés sur le campus, faute d'endroit sécurisé pour les y déposer. Il a été accepté de rentrer en matière pour la construction d'un garage à vélos sécurisé (CAMIPRO), à un voire deux étages. Le coût en est chiffré entre CHF 84'000 (1 étage) et CHF 98'000 (2 étages).



Barbecues : Afin que les personnes du campus puissent profiter de notre environnement durant les beaux jours, sans toutefois organiser de manifestations « non-autorisées », la Fondation a accepté de financer l'installation de 3 barbecues « en dur » aux abords de la place Cosanday. Ce projet, devisé à CHF 53'000, s'inscrit dans la politique d'animation du campus.

Projets de la FEE - ABANDONNES :

Centre de carrière : ce service de l'EPFL a bénéficié durant 5 années consécutives d'un financement de CHF 150'000. Le Conseil de Fondation a décidé, à l'issue de cette période, de ne plus entrer en matière sur la demande d'aide formulée par ce service.

Distrilog : certaines licences de logiciels, nécessaires aux études, sont très onéreuses pour les étudiants. A la demande d'octroyer une aide financière aux étudiants pour pouvoir faire l'achat de ces outils informatiques, la FEE a opposé un refus, argumentant du coût induit (plusieurs centaines de milliers de francs par année), et de la disponibilité de logiciels *open source*.

Salles de détente : les étudiants sont très demandeurs d'espace de détente sur le Campus. Au vu de la situation actuelle, le projet de financement de tels espaces est remis à plus tard.

Approbaton des comptes

Au niveau du bilan, le total des actifs est passé de 11,343 mios de CHF à 11,622 mios de CHF. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des actifs disponibles de CHF 110'371, de l'impôt anticipé à recevoir de CHF 76'374 et des actifs transitoires de CHF 114'382.

Au niveau du passif, il est à noter que le fonds Kiefer-Hablitzel est à zéro maintenant.

L'accroissement d'une année à l'autre provient de l'affectation du résultat dans les fonds libres (CHF 397'072).

Au niveau du compte de résultat, nos produits sur titres sont nettement inférieurs à ceux de 2010 (CHF 229'410 contre CHF 784'244); cette variance est essentiellement due au fait que sur l'exercice, aucun gain sur ventes de titres n'a été constaté. Dans le même temps, nos frais bancaires et frais boursiers sont également inférieurs à ceux de 2010 (CHF 372'750 contre CHF 1'067'785) ; cette variance est essentiellement due au fait qu'il y a eu moins de transactions et donc moins de frais boursiers.

Le résultat de l'exercice montre un bénéfice de CHF 397'072.

Les comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation dans sa séance du 13 mars 2012, avec remerciements à la société CVConsulting pour la qualité de ses prestations.

Budget 2012

Compte tenu de notre expérience passée en matière de performance boursière, il a été décidé de reporter une rentabilité neutre sur 2012.

Les recettes de la Fondation sont budgetées à CHF 900'000, alors que les charges courantes, elles, se montent à CHF 745'000.

Après dissolution de la provision « Kiefer-Hablitzel de CHF 52'000 et des charges de tenue des comptes et d'audit de CHF 24'500, le résultat net de la Fondation montre une perte budgétée de CHF 167'500.



Compte tenu de la suppression de l'exemption de la taxe pour les étudiants boursiers, la Fondation a reçu de la part de l'EPFL un apport pour le semestre d'automne de CHF 360'000. Le montant total à recevoir pour l'année académique 2011-2012 sera donc de CHF 720'000.

En ce qui concerne les bourses sociales, d'un montant de CHF 600'000, il a été de mise jusqu'à présent que l'EPFL et la FEE prennent en charge environ la moitié de ce montant chacune. Pour l'année 2012 et sur demande de la VPAA, le Conseil de Fondation a accepté de prendre la totalité des CHF 600'000 à sa charge (mais ce pour un exercice unique).

Par ailleurs, un budget de CHF 5'000, pris sur le poste « promotion de la Fondation », a été accepté pour refaire les cartes de visites et papier à lettres avec en-têtes FEE.

Rapport validé par voie de circulation aux membres du Conseil de Fondation.

Lausanne, le 9 mai 2012

FEE
Nathalie Pichard
Présidente

FEE
Isabelle Cahour
Administratrice

Annexes :

- Extrait du procès-verbal signé et approuvé de la séance de la FEE du 15 avril 2011
- Procès-verbal du 7 juillet 2011, avalisant la nomination de Daniel Chuard en tant que membre du Conseil de Fondation.